

# URBAN COMMONS ET COOPÉRATION SOCIALE

## Un regard sur le cas italien et le modèle de Naples

**Nous poursuivons notre exploration du monde des Communs en nous attachant cette fois aux expériences particulièrement fécondes menées en Italie et en particulier à Naples. Ces initiatives novatrices sont pleinement ancrées au sein du contexte urbain dans lequel elles contribuent à redéfinir les modes de vie, les formes de socialité et aussi à expérimenter des formes de «travail en commun». Les communautés qui animent ces expériences se montrent capables de produire un discours juridique qui légitime leur pratique. Cette capacité à produire du droit se révèle cruciale, ici comme ailleurs<sup>1</sup>, pour l'affirmation des modèles alternatifs qu'elles représentent.**

Ces dernières années, l'Italie a constitué un laboratoire politique et juridique très important en matière de *urban commons*. Depuis 2011, en effet, on a assisté dans tout le pays à une nouvelle vague d'occupations et de «réappropriations collectives»

Rome, centre social  
Forte Prenestino

d'espaces urbains publics ou privés, abandonnés ou en cours de cession, dans de nombreux cas objets d'intérêt pour des opérations immobilières d'ampleur. À l'intérieur de ces espaces, étudiants, travailleurs précaires de la connaissance ou du spectacle, comités de quartier, etc. ont construit des projets à vocation sociale et culturelle fondés sur les principes de coopération, de solidarité et mutualisme.

Ces expériences ont apporté une réponse concrète et immédiate, à l'échelle locale, à une série de besoins sociaux présents dans les

communautés qui les animent. Leur action s'inscrit dans un contexte social fortement déterminé par la crise du capitalisme néolibéral et en particulier par l'appauvrissement des classes urbaines, par la croissance des inégalités et par la contraction générale des politiques de *welfare*.

Les projets nés dans ces espaces s'appuient sur une grande variété de modèles organisationnels et ces lieux remplissent une panoplie de fonctions différentes : centres de promotion et de production culturelle indépendante (salles de concert, cinémas, théâtres, salles de répétition), espaces



<sup>1</sup> Voir ce que disait la philosophe Isabelle Stengers dans un article précédent: Timour Sanli, [Imaginer un droit des communs: légitimer des existences précarisées](#), éd. en ligne Smart, 2019

de *coworking*, salles d'étude, bibliothèques autogérées, occupations de logements, rédactions de radio et de journaux indépendants, lieux d'organisation politique, *hacklabs*, laboratoires d'artisanat, salles de sport populaires, cyclateliers, locaux pour projets d'éducation permanente, écoles d'italien pour migrants, sièges de

permanences juridiques pour précaires ou migrants, bistrot populaires, sièges des marchés paysans à filière courte, centres de distribution amap, etc.<sup>2</sup>

Un rapide coup d'œil sur l'hétérogénéité et la richesse de ces expériences, ainsi que le constat qu'elles sont répandues dans un très grand

nombre de villes italiennes, nous permet de comprendre l'ampleur de ce phénomène. À travers leurs activités, ces espaces réorganisent *les rapports sociaux de production et la reproduction de la vie quotidienne* à l'échelle urbaine selon des logiques alternatives à celles de l'accumulation capitaliste

## Urbanisme d'austérité et Urban Commons

La crise systémique et multidimensionnelle qui affecte le système capitaliste mondial depuis 2008 a conduit dans de nombreux pays à l'imposition de politiques d'austérité sévères qui ont également eu des répercussions sur les municipalités, de plus en plus soumises à des contraintes fiscales. Certains chercheurs parlent d'un urbanisme de *l'austérité* (Peck, 2012) caractérisé par la contraction des budgets municipaux, par des formes de gestion par audit et par le démantèlement de nombreuses infrastructures publiques et sociales.

La «réappropriation collective» des espaces urbains doit

être interprétée comme une forme de résistance à ces politiques et plus généralement à la logique dite du «réalisme capitaliste» (Fisher, 2019). Comme l'affirme Fisher, cette forme particulière de réalisme semble avoir «réussi à imposer une sorte d'*ontologie entrepreneuriale* pour laquelle il est tout simplement évident que tout, de la santé à l'éducation, doit être géré comme une entreprise» (Fisher, 2019).

Le patrimoine public et les services sociaux urbains ne font pas exception. Non contents de résister à l'appropriation privée, toutefois, les collectifs qui occupent ces espaces proposent des

modèles alternatifs d'utilisation et de gestion :

« Le discours des biens communs montre ici toute sa fertilité : les subjectivités politiques inédites ne se "limitent" pas à affirmer que les conditions d'accès à un certain nombre de biens ne sont pas subordonnées à la disponibilité économique réglée par les lois du marché, mais favorisent aussi des formes de *gouvernance collective* de ces biens » (Micciarelli, 2015).

En effet, les mouvements sociaux urbains italiens ont fait leur le discours sur les « biens communs », en lui attribuant

<sup>2</sup> Ces espaces renouvellent ainsi la longue histoire des « centres sociaux » en Italie, qui a commencé au milieu des années 1970 avec les *Circoli del proletariato giovanile* (Cercles de la jeunesse prolétarienne) à Milan : des lieux occupés par les jeunes travailleurs, les chômeurs et les étudiants à la recherche de nouvelles formes de socialité et d'organisation politique alternatives à celles de partis de la gauche institutionnelle (Balestrini, Moroni 1988 p.479). Comme le suggèrent Brancaccio et Vattimo, cette histoire quadragénaire a vu l'alternance de différentes « générations » de centres sociaux (Vercellone et alii, 2017, p.88). Les centres sociaux, en effet, ont changé suivant les transformations progressives des besoins sociaux, du travail, ainsi que des cultures et modes de vie alternatifs qu'ils contribuent sans cesse à produire

cependant une signification spécifique et novatrice qui a étendu ce thème, apparu dans le cadre du débat politique et académique en référence aux «biens communs naturels»

(Ostrom, 1990) et «immatériels ou relevant de connaissances» (Ostrom E., Hess C. 2006), à l'*environnement socio-culturel et productif* de l'espace urbain.

La théorie des «biens communs» est ainsi réinventée par le bas dans la revendication d'un nouveau «droit à la ville» (Lefebvre, 1968; Harvey, 2015).

## Le Commun comme construction sociale

« La définition des biens communs élaborée 'par le bas' en même temps que par une nouvelle génération de juristes qui examinent attentivement ces expériences n'est pas fondée sur les caractéristiques propres des biens pris en compte (immobiliers ou espaces verts métropolitains). Elle se réfère plutôt à l'usage que la coopération sociale fait des biens eux-mêmes. » (Vercellone et alii, 2017, p.97 [notre traduction])

L'apport théorique et pratique de ces expériences est de permettre de dépasser les approches néo-institutionnalistes du thème des biens communs, qui ont tendance à identifier ces derniers à un ensemble prédéterminé de «biens» (par exemple: l'eau, la lumière, l'air, etc.) en fonction de leurs caractéristiques

intrinsèques (non exclusivité et/ou non rivalité). Ces expériences urbaines soulignent plutôt que chaque commun est le produit des formes d'action collective propres aux *commoners*.

Aucun bien, en effet, n'est destiné en raison de ses qualités intrinsèques à faire l'objet d'un mode de gestion particulier: privé, public ou commun. Plusieurs exemples peuvent être produits à l'appui de cette assertion.

Le cas de l'eau en est une illustration exemplaire. Considérée comme un bien commun pour son caractère non-exclusif<sup>3</sup>, elle a fait l'objet d'un puissant processus de privatisation dans de nombreux pays du monde. Au contraire, la connaissance ou l'information, considérées

en principe comme des biens publics du fait qu'elles ne sont ni rivales ni facilement excluables (il s'agit en effet de ressources qui ne sont pas détruites dans la consommation mais qui croissent en raison de leur caractère non soustractable et cumulatif), ont été transformées par une évolution excessive des droits de propriété intellectuelle en biens exclusifs, sur lesquels une rareté a été artificiellement créée.

Les biens communs sont donc toujours le produit d'une construction sociale qui découle de l'action des *commoners*. Telle est la position de toutes les approches qui considèrent «le Commun», au singulier (Vercellone; Hardt et Negri; Bauwens et Kostakis;), non pas comme un ensemble prédéterminé de biens, ni

<sup>3</sup> En théorie économique, par excluabilité, on entend une situation dans laquelle le propriétaire d'un bien donné peut empêcher, par l'exercice d'un droit de propriété, l'accès à ce bien à quiconque ne peut pas/veut pas l'acheter au prix que le propriétaire exige. Par «rivale», on entend plutôt un bien ou un service dont l'utilisation/consommation par un sujet ne permet pas le partage avec un autre sujet. Les exemples les plus souvent cités de biens «non exclusifs» sont ceux de la défense ou de l'éclairage public des rues. Un exemple souvent cité d'utilisation d'un bien «non-rival» est celui de l'écoute de la musique sur un support numérique: l'écoute par une personne n'empêche pas et ne limite pas celui d'une autre. En d'autres termes, «le coût marginal d'utilisation» des biens par un agent après le premier est nul. (Voir Vercellone et alii, 2017, pp. 24 et 26)

comme un troisième secteur entre État et Marché mais comme un principe d'organisation générale de la société fondé sur l'autogouvernement de la production. En raison des outils analytiques que ces positions nous fournissent et du projet de transformation sociétale dont elles sont porteuses, nous pensons qu'il est important de s'inscrire dans le même type d'approche à la question du Commun.

Dans le cas des *urban commons*, l'activité de *commoners*

assure une série de services précédemment garantis par les systèmes du *welfare* et en invente de nouveaux, constituant à de nombreux égards une expérimentation de ce que l'on peut appeler un *commonfare* (Vercellone et alii. 2017, Fumagalli, 2008).

D'un point de vue qualitatif, l'activité des *commoners* dans ces expériences reflète aussi les caractéristiques de la composition sociale du «travail cognitif» (Hardt et Negri 2012; Vercellone 2014;

Berardi, 2009) propre aux contextes urbains. Dans ces communs urbains, travailleuses et travailleurs partagent leurs connaissances, inventant de véritables communautés productives qui s'interrogent sur quoi produire, comment et pour répondre à quels besoins. Il s'agit donc d'espaces potentiels pour la politisation de la coopération sociale qui caractérise ces nouvelles formes de travail.

## Les Urban Commons à Naples

Le cas de la ville de Naples est, relativement à ces questions, d'un très grand intérêt. En 2011, la définition juridique des «biens communs» a été introduite dans les règlements communaux, en particulier pour le dossier concernant «l'eau».

Le thème de l'eau, en effet, a été l'objet, au cours de la même année, d'un important référendum populaire<sup>4</sup> auquel participent plus de 27 millions d'électeurs. Le référendum a vu la victoire éclatante (95% des électeurs) du rejet de la privatisation du service de l'eau et l'élimination de la possibilité de profit pour les gestionnaires. Naples, avec le gouvernement de la commune

nouvellement élu du maire Luigi de Magistris, est l'une des premières villes italiennes à prendre en compte les résultats du référendum et à travailler pour la re-municipalisation du service des eaux.

La loi municipale est modifiée à l'article 3 relatif à la section «Objet et valeurs fondamentales». On peut y lire ce qui suit: «La Ville de Naples, dans le but également de protéger les générations futures, reconnaît les biens communs comme nécessaires à l'exercice des droits fondamentaux de la personne dans son contexte écologique et elle en garantit la pleine jouissance dans le cadre des compétences municipales.»<sup>5</sup>

Le 2 mars 2012, profitant de la conjoncture politique favorable, un collectif d'artistes, de travailleurs du spectacle ainsi que les mouvements sociaux urbains de Naples occupent l'ancien «Asilo Filangeri» (Crèche Filangeri), bâtiment monumental au cœur du centre historique, entièrement restauré en 2009 dans la foulée de la tenue du Forum Universel des Cultures et laissé vide depuis lors.

L'occupation suit le début d'un véritable mouvement national qui, depuis l'été 2011, à la suite du mouvement étudiant de «l'Onda» et après la victoire du référendum, conduit à l'occupation d'une série de théâtres et de cinémas à

<sup>4</sup> Référendum promu par le Forum italien des mouvements de l'eau : <http://www.acquabenecomune.org/>

<sup>5</sup> Délibéré n. 24 du 22/09/2011

travers le pays : Ex-Cinema Palazzo et Teatro Valle Occupato (Rome), Macao (Milan), Teatro Marinoni (Venise), Teatro Rossi (Pise), Teatro Garibaldi (Palerme), Cavallerizza Reale (Turin), Teatro Coppola (Catane), Teatro Pinelli (Messine).

un projet d'expérimentation artistique, culturelle et politique capable de combiner « la réappropriation symbolique des espaces, l'expérimentation de pratiques radicales de recomposition des travailleurs vers de nouvelles formes d'organisation, de production

fluide, potentiellement infinie et d'autre part sur l'expérimentation d'une gestion basée sur l'autogouvernement des travailleurs des arts, de la culture et du spectacle – qui en font partie – selon les principes mutualistes de coopération et de solidarité ». (ex-Asilo Filangeri, 2014)



Assemblée dans les espaces de L'Asilo

Le cas de l'Asilo constitue une expérience pionnière de ce nouveau cycle de luttes. Cette occupation contribue en effet à produire dans la ville de Naples ce qui deviendra un modèle reproductible en termes politiques et juridiques, moteur d'un véritable mouvement expansif au niveau de la ville sur le thème des *urban commons*.

Que se passe-t-il exactement à l'Asilo? En peu de temps, l'espace se transforme en

et de jouissance de la culture ». (Ex-Asilo Filangeri, 2014)

L'objectif est de s'opposer à une industrie culturelle « *obso-lète et artificielle, où prévaut un individualisme narcissique exaspéré et où les décisions relatives à l'art sont de plus en plus soumises à une logique de profit à court terme et à une gestion privée et clientéliste* ». (Ex-Asilo Filangeri, 2014)

Naît ainsi un processus fondé « *d'une part sur la construction d'une communauté ouverte,*

La communauté réunie dans les espaces de l'Asilo lance un véritable défi à l'administration municipale: « donner corps à la déclaration de principe incluse dans le statut municipal, pratiquant l'autogouvernement dans la gestion d'un domaine de propriété publique » (Colasurdo, 2016).

C'est ainsi qu'au sein de l'Asilo, une commission de « travail pour l'autogouvernement de l'espace » est créée, celle-ci élabore une « *Déclaration d'usage urbain civique et collectif* » inspirée de ce que les occupants appellent une « *interprétation extensive* » des usages civiques.

La déclaration est rédigée dans le but de réglementer: « *l'usage des espaces de l'Asilo et des outils de production qu'il contient, en garantissant l'utilisabilité, l'inclusion, l'impartialité, l'accessibilité et l'autonomie, afin d'assurer la préservation du bien pour les générations futures et le droit à l'utilisation collective par la communauté de référence.* » (Ex-Asilo Filangeri, 2014).

Les usages civiques, anciennes institutions juridiques créées pour réglementer l'usage collectif des espaces agricoles et forestiers, puis étendues à l'ensemble du territoire, sont ainsi « re-fonctionnalisés » pour défendre et saisir la légitimité du projet en soulignant sa forte valeur sociale. Les occupants de l'Asilo

révèlent donc immédiatement une grande capacité créatrice dans l'usage du droit. « *Le plan des sources de production juridiques est directement investi, remettant en cause sa hiérarchie traditionnelle* ». (Brancaccio in Vercellone et alii. 2017 p. 41). Bref, le droit n'est plus seulement subi mais produit et transformé par la communauté des usagers.

L'expérience de l'Asilo montre comment, en plus d'ouvrir des « alternatives au développement urbain », l'interaction des mouvements sociaux urbains avec l'administration produit un véritable prototype de gouvernance des biens communs (à l'échelle municipale) mis en œuvre par le bas.

## L'asilo en quelques chiffres

En réalisant une estimation de ses activités en tant que « Centre de Production Culturelle Interdépendante », le collectif de l'Asilo, revendique avoir réalisé en 4 ans :

- 1300 jours de répétitions de théâtre, de danse, de performance et de musique
- 1500 jours de formation
- 200 expositions, installations, expositions,

rencontres de photographie et d'art visuel et numérique

- 200 ateliers, séminaires et réunions de formation
- 300 débats et séminaires, réunions et assemblées publiques

**Ces activités ont impliqué :**

- 2000 sujets productifs (travailleurs de l'art, de la culture et du divertissement qui utilisent l'espace et les moyens)

- 18.000 personnes dans la gestion directe de l'espace à travers des tables et des réunions publiques de gestion
- 300 groupes musicaux entre les répétitions et les concerts

Ainsi, les occupants de l'Asilo estiment avoir impliqué une communauté d'environ 200.000 usagers (Ex Asilo Filangeri, 2016)

## La reproductibilité d'un modèle d'autogouvernement

Après l'expérience de l'Asilo, de nouvelles occupations ont été lancées dans la ville. L'une d'entre elles est celle du « Scugnizzo <sup>6</sup> Liberato » dans le quartier populaire

de Montesanto, un espace d'environ 16.000 mètres carrés. Dans ce cas, il s'agit d'une ancienne prison pour mineurs du XVI<sup>e</sup> siècle. Les occupants ont décidé de le

transformer en lieu de socialité pour le quartier, en proposant sa gestion ouverte et participative à tous les citoyens et en lui donnant l'appellation d' « espace libéré » (Recano,

<sup>6</sup> Scugnizzo est un mot du dialecte napolitain, emprunté par l'italien, qui désigne le « gamins des rues » napolitain. L'espace décide de s'appeler 'Scugnizzo Liberato', en se définissant comme un espace urbain libéré : de l'abandon, de l'incurie qui précède habituellement la spéculation immobilière. Mais « libérer le scugnizzo » évoque aussi l'idée de permettre aux jeunes du quartier de se libérer en construisant un projet social et politique là où il n'y avait auparavant qu'une prison.

Vattimo, 2019). L'espace est présenté comme un espace multifonctionnel : à la fois lieu de production et de promotion culturelle <sup>7</sup> et de coworking pour travailleurs de la connaissance, du spectacle ou pour artisans. À l'intérieur, sont organisés des cours dédiés à différentes disciplines sportives.

Tout aussi importantes sont les activités d'entraide : « Le Scugnizzo accueille des permanences juridiques pour soutenir les migrants ou un soutien psychologique aux adolescents.

Des activités de soutien aux sans-abri sont organisées, telles qu'une cantine gratuite et une distribution hebdomadaire de vêtements. Il faut rappeler que l'espace est situé dans un quartier dont les habitants sont souvent soumis à des processus d'exclusion sociale » (Recano, Vattimo 2019 [notre traduction]).

L'autre endroit occupé est l'ex OPG, un ancien hôpital

psychiatrique judiciaire dans un complexe monumental de 9000 mètres carrés. Les occupants ont construit un site polyvalent comprenant une salle d'étude et une bibliothèque ouvertes tous les jours, une clinique médicale, des

correspond au sens de nos intentions et de nos actions. Parce que, disions-nous, si la normalité est un monde fait de chômage, de précarité, de discrimination raciale et sexuelle, nous voulons nous aussi nous déclarer fous et

oser nous organiser pour construire une alternative d'en bas au monde gris et désespéré que nous vivons chaque jour » (Camera Popolare del Lavoro, 2019).

Dans les espaces de l'ancienne Opg occupée sont également nées des dizaines d'activités sociales et de cours

animés par des médecins, des avocats, des éducateurs, des sportifs, des étudiants qui mettent gratuitement leurs compétences en commun pour répondre à des besoins urgents et souvent méconnus.

Ces dernières années, Naples a connu une véritable prolifération d'« espaces libérés » qui sont ensuite gérés par des communautés de citoyens



La cour interne de l'ancienne prison pour mineurs Filangeri, aujourd'hui Scugnizzo Liberato, pendant un événement public.

permanences juridiques pour travailleurs et précaires, un théâtre, une salle de concert, un centre de sport populaire avec terrains de basket, volley-ball et même une salle d'escalade.

« Nous avons appelé cet espace "Je suis folle", en reprenant une chanson célèbre d'un artiste napolitain, Pino Daniele, parce qu'elle

<sup>7</sup> Le site du « Scugnizzo Liberato » contient un théâtre voulu par Eduardo De Filippo, célèbre acteur metteur en scène et dramaturge napolitain, qui peut accueillir environ 400 personnes.

selon les principes de l'auto-gouvernement. Ceci a conduit l'administration municipale à publier une résolution intitulée « Identification des espaces de valeur civique attribuables à la liste des biens communs »<sup>8</sup> qui reconnaît le Scugnizzo Liberato et l'ex-OPG en même temps que cinq autres espaces préexistants<sup>9</sup> comme « des Maisons du peuple ou lieux à fort caractère social, d'élaboration de la pensée de solidarité intergénérationnelles, profondément implantés sur le territoire. »

Ce délibéré est le résultat d'une année de travail de la « Commission sur les Biens Communs » promue par l'administration municipale avec les différents acteurs qui animent les expériences de réappropriation urbaine de Naples. Les travaux de cette commission ont porté sur: la cartographie de ces espaces, le partage des pratiques et modèles d'expérimentation

d'autogouvernement, la rédaction du délibéré lui-même, qui fait l'objet aujourd'hui d'une attention considérable au niveau international (Recano, Vattimo 2019).

La reconnaissance de ces espaces sera effectivement finalisée par des accords appropriés lorsque les communautés qui gèrent les espaces auront élaboré une « Déclaration d'Usage Civique et Collectif », sur le modèle de celles de *l'Asilo*, assurant l'inclusivité, l'accessibilité, la convivialité et des formes de gouvernance démocratique.

Toutes ces expériences se révèlent fondamentales au niveau urbain car, grâce à l'auto-récupération des espaces, elles favorisent des processus de *régénération urbaine*, tandis que par le biais des activités culturelles, sociales et productives elles permettent *la requalification*

*sociale* de quartiers entiers. (Recano, Vattimo 2019). Ces urban commons exercent donc un pouvoir effectif sur les processus d'urbanisation, opposé et contraire à celui de la rente immobilière, et alternatif à la logique bureaucratiko-administrative de l'Etat, en déterminant comment la ville est construite et reconstruite.

Le mécanisme de l'Usage Civique est utilisé pour traduire normativement l'autogouvernement, démontrant ainsi *la capacité de production juridique autonome* des communautés qui animent ces espaces. Il s'agit d'une forme d'établissement d'une « propriété sociale » (Castel, Haroche 2013) fondée sur l'usage d'un grand intérêt pour le rapport qu'elle établit avec la création par le bas du Commun.

Federico PULETTI  
Novembre 2019

<sup>8</sup> Delibéré n.446 du 2016

<sup>9</sup> Ex-Convento delle Teresiane; Giardino Liberato; Lido Pola; Villa Medusa; ex-Conservatorio S. Maria della Fede; ex-Scuola Schipa.

## Sources et ressources

BALESTRINI N., MORONI P. (1988), *La horde d'or. Italie 1968-1977, La grande vague révolutionnaire et créative politique et existentielle*, Traduit de l'italien et annoté par REVEL J., LEROUX J.B., CRESCERI P.V., GUILLOTEAU L., L'éclat, Paris, 2017 disponible [en consultation libre sur le site](#)

BAUWENS M., KOSTAKIS V. (2017), *Manifeste pour une véritable économie collaborative. Vers une société des communs*. Ed. Charles Léopold Mayer, Paris.

BERARDI, F. (2009), *The Soul at Work. From Alienation to Autonomy*, Semiotext (e), Los Angeles.

CAPONE N., (2016) *Del diritto d'uso civico e collettivo dei beni destinati al godimento dei diritti fondamentali*, Politica del diritto, Fascicolo 4.

CASTEL, R., HAROCHE C. (2005) *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi: entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Hachette.

CAMERA POPOLARE DEL LAVORO (2019) *Manuale del Mutualismo*, Rosa-Luxembourg Stiftung, Bruxelles, disponible [en consultation libre à ce lien](#)

EX ASILO FILANGIERI (2014), *Trilogia di un #apparecchio-per: Ex-Asilo Filangieri*, in <http://www.lavoroculturale.org/ex-asilo-filangieri/>

EX ASILO FILANGIERI (2016), *Dichiarazione d'uso civico e collettivo urbano*, in <http://www.exasilofilangieri.it/regolamento-duso-civico/>

EX ASILO FILANGIERI (2016a), *DIAMO I NUMERI! 54 mesi di autogoverno e interdipendenza l'asilo dal 2 marzo 2012 al 31 agosto 2016, contare le politiche culturali* <http://www.exasilofilangieri.it/diamo-i-neri-54-mesi-asilo/>

FISHER M. (2018), *Le Réalisme capitaliste - N'y a-t-il aucune alternative?* -, Editions Entremonde, Geneve-Paris.

FUMAGALLI A. (2008) «Trasformazione del lavoro e trasformazioni del welfare: precarietà e welfare del comune (Commonfare) in Europa», dans *L'Economia della precarietà*, sous la direction de P. Leon e R. Realfonso, manifestolibri, Roma, pp. 159-174.

GUTWIRTH S. et STENGERS I., «Le droit à l'épreuve de la résurgence des commons», *Revue juridique de l'environnement* 2016/2 (Volume 41), pages 306 à 343.

HARDT, M., & NEGRI, A. (2012). *Commonwealth*. Traduit de l'anglais par Elsa Boyer, Paris, Stock.

HARVEY, D. (2015). *Villes rebelles: du droit à la ville à la révolution urbaine*. Buchet-Chastel, Paris.

LEFEBVRE, H. (1968). *Le droit à la ville*, Anthropos, Paris.

MICCIARELLI, G. (2015), *Pratiche di commoning nel governo dei beni comuni: il caso dell'ex Asilo Filangieri*, Il Tetto n° 306-307, 2015 pp. 92-95.

OSTROM, E. (1990), *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge University Press.

OSTROM E., HESS C. (2006), *Understanding Knowledge as a Commons - from Theory to Practice*. MIT Press, Cambridge.

PECK, J. (2012). *Austerity urbanism: American cities under extreme economy*. City, 16(6), 626-655.

RODOTÀ S., (2018) *I beni comuni. L'inattesa rinascita degli usi collettivi*. (dirigé par Preterossi G., Capone . N.) La scuola di Pitagora editrice, Naples.

RECANO L., VATTIMO P. (2019) *Social centers: the factories of Commonfare*, disponible [en consultation libre à ce lien](#)

VERCELLONE C., (2014) *Connaissance et division du travail dans la dynamique longue du capitalisme. Une approche néo-marxiste du capitalisme cognitif*. Habilitation à diriger les recherches, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.